

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS



TOME 1 : Equipements



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président

LES EQUIPEMENTS DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE OUEST-AMIENS	3
A. CE QUE NOUS DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS	3
B. SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX « EQUIPEMENTS »	5
C. ANALYSE	6
1. Les équipements d'enseignement	6
2. Les équipements et services à la personne	8
A. Equipements de santé	8
B. Equipements liés à l'enfance et la jeunesse	8
C. Equipements à destination des personnes âgées	9
D. Services à la personne	9
3. les équipements de sport et de loisirs	11
4. Les associations	13
5. L'offre commerciale	13
6. l'accès à internet et aux nouvelles technologies	17
7. Les équipements divers	17
A. La déchetterie intercommunale.....	17
B. Les équipements communaux	17
C. Le réseau de bibliothèques.....	17
D. L'éclairage public.....	17

LES EQUIPEMENTS DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE OUEST-AMIENS

A. CE QUE NOUS DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS

Si 80% des communes du Grand Amiénois possèdent moins de 5 types de services différents, l'ensemble du territoire présente un maillage plutôt dense en pôles de services. Une double logique caractérise l'organisation du territoire : une concentration des services dits majeurs dans certains pôles au nord et à l'est ; une structuration des polarités de services dans la moitié sud-ouest du pays qui se caractérise par l'absence de pôle majeur et la présence de nombreux pôles de proximité ou intermédiaire.

Il existe un appauvrissement constaté de l'offre de service et de commerce en milieu rural et périurbain.

Le PADD propose comme axe de développement :

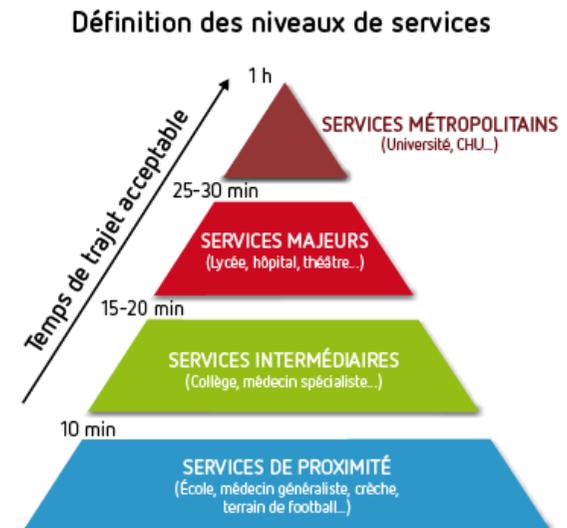
- de structurer l'offre d'équipements et de services et permettre l'égal accès
- de conforter Amiens dans son rôle de capitale régionale au bénéfice de l'attractivité du Grand Amiénois et de la Picardie
- de contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'un des objectifs du SCOT inscrit dans le DOO est de doter le Grand Amiénois d'un réseau d'équipements et de services structurants, afin de favoriser l'équilibre territorial et l'équité d'accès.

Ainsi, il s'agit d'organiser de véritables bassins de vie locaux et d'accroître la qualité résidentielle du Grand Amiénois. Le choix d'implantation de nouveaux équipements, leur mise en relation et les mutualisations devront prendre appui sur l'armature urbaine du territoire. Le Pays entend permettre un accès aisé aux équipements et services dans des conditions soutenables pour le territoire grâce aux choix retenus pour leur localisation et leurs conditions d'accessibilité à pied, à vélo et en transports collectifs.

La majorité des équipements présents sur le territoire Ouest-Amiens sont identifiés dans le SCOT comme des équipements de proximité (à savoir : écoles maternelles et primaires, terrains de foots, ...). Ailly-sur-Somme est un pôle intermédiaire structurant, Picquigny est un pôle de proximité structurant.

En matière d'équipements et de services, une des ambitions affichées dans le DOO du SCOT est d'assurer le « bien grandir » et « bien vieillir » des habitants, c'est-à-dire consolider et renforcer l'offre à destination de la petite enfance, des enfants, de la jeunesse et des personnes âgées.



Les équipements pour et les services aux personnes âgées, en lien avec la dépendance, sont un enjeu incontournable notamment en milieu rural. Les EHPAD et les soins infirmiers à domicile sont répartis de façon disparate entre les territoires.

La densité commerciale sur le territoire du SCoT est de 17 établissements pour 1 000 habitants, ce qui est un bon niveau. Picquigny est répertorié comme un pôle commercial à l'échelle du SCoT. Le développement, ou le confortement des équipements commerciaux se fait au regard de plusieurs prescriptions établies par le SCoT : maîtrise des conditions d'extension, considération de l'équilibre commercial des bassins de proximité, encadrement de l'implantation des nouveaux grands équipements commerciaux, organisation de la complémentarité entre centre-ville et périphérie, ... Ailly-sur-Somme et Picquigny sont identifiés comme des pôles supports dont le développement doit être stabilisé. Le développement de l'offre commerciale doit favoriser la proximité des commerces et des lieux de vie.

B. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX « EQUIPEMENTS »

L'ESSENTIEL : ANALYSE DES EQUIPEMENTS EXISTANTS

- ✓ La dispersion des équipements est liée au caractère rural du territoire.
- ✓ Les équipements présents sont identifiés dans le SCoT comme des équipements de proximité sur deux communes : Ailly-sur-Somme et Picquigny.
- ✓ Le territoire Ouest-Amiens dispose d'un maillage d'établissements scolaires maternels et primaires : 12 écoles sont dénombrées. Le seul collège du territoire est à Ailly-sur-Somme (collège du Val de Somme). Le taux d'équipement scolaire pour 1 000 habitants est de 1,02.
- ✓ Pas d'équipements supérieurs au niveau collège.
- ✓ Une faiblesse des équipements liés à la petite enfance et à l'enfance sur le territoire : 1 crèche, 9 accueils de loisirs et 1 centre d'animation jeunesse.
- ✓ Des équipements et services pour les personnes âgées peu développés malgré une population vieillissante : 1 maison de retraite située à Picquigny.
- ✓ Un tissu associatif rythmant la vie locale.
- ✓ Quelques équipements sportifs sont présents : terrains de foot, terrains de pétanque, centres équestres...
- ✓ Des remarques ont été formulées dans le projet de territoire à propos de l'obsolescence du réseau d'éclairage public et des équipements communaux notamment ceux accueillant les enfants en périscolaire.
- ✓ 11 communes du territoire Ouest-Amiens une bibliothèque rattachée au réseau intercommunal de bibliothèque mutualisant les documents.

Points d'attention :

- **Développer des pôles relais et des pôles structurants en cohérence avec les prescriptions du SCoT afin de répondre aux besoins de la population et d'animer le territoire.**
- **L'accélération du vieillissement de la population doit être pris en compte afin d'offrir une offre en équipements et en services adaptés aux personnes âgées.**
- **De même, l'offre à destination de la petite enfance et des enfants doit être consolidée et développée pour répondre aux besoins des ménages actuels, mais aussi attirer de nouveaux ménages avec enfants grâce à un cadre de vie agréable et diversifié.**
- **Requalifier l'espace public afin d'offrir un cadre de vie de qualité (revoir le système d'éclairage notamment pour sécuriser les déplacements.**
- **Encourager la mutualisation d'équipements culturels pour mettre en place une politique culturelle à l'échelle intercommunale.**

C. ANALYSE

D'après le SCoT, Ailly-sur-Somme est un pôle intermédiaire, c'est-à-dire que c'est une commune qui a la capacité à polariser des équipements, services et emplois. Le pôle intermédiaire structure le bassin de vie à dominante rurale. Picquigny est un pôle de proximité, et Hangest-sur-Somme un pôle relai pour les transports en commun.

1. LES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Le territoire Ouest-Amiens compte 12 écoles maternelles et primaires. Dans beaucoup de communes, les écoles maternelles et primaires sont rassemblées.

Des regroupements d'écoles entre communes ont été faits et fonctionnent actuellement bien :

- Un regroupement pédagogique concentré (RPC) à Picquigny comprenant les élèves de Picquigny, Breilly, Crouy-Saint-Pierre et Yzeux,
- Un RPC entre Hangest-sur-Somme, Bourdon, Soues et Le Mesge,
- Un RPC entre Dreuil-les-Amiens, Argoeuves et Saveuse,
- Un RP intercommunal (RPI) entre Bovelles, Guignemicourt, Briquemessnil-Floxicourt, Clairly, Saulchoix et Pissy,
- Un RPI entre Fourdrinoy, Oissy, Cavillon et Saisseval.

Un collège est à Ailly-sur-Somme, commune la mieux dotée en équipements scolaires puisqu'on compte 2 écoles maternelles, 2 écoles primaires et 1 collège. Les collégiens sont répartis sur 4 collèges : Ailly-sur-Somme, Airaines, Flixecourt et Amiens.

Les équipements dédiés à l'enseignement sont situés sur les 9 des 16 communes du territoire Ouest-Amiens: Ailly-sur-Somme (4 écoles), Argoeuves, Belloy-sur-Somme, La Chaussée-Tirancourt, Fourdrinoy, Hangest-sur-Somme, Picquigny, Saint-Sauveur, Saisseval.

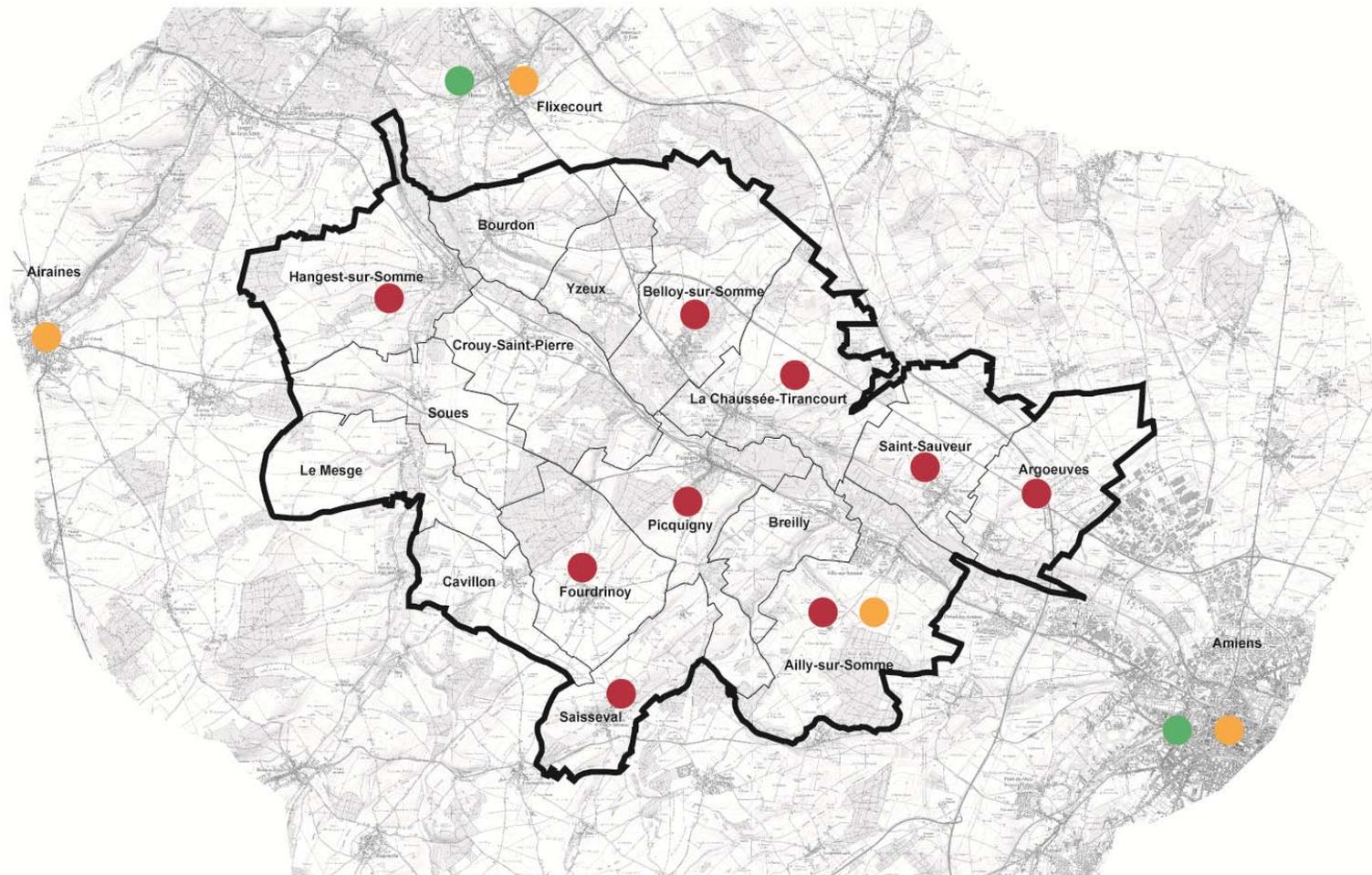
Les équipements scolaires sont en grande partie concentrés sur la partie Est du territoire. Le taux d'équipement intercommunal est de 1,02 pour 1 000 habitants.

Il n'y a pas d'équipement scolaire supérieur au collège et universitaire sur le territoire. Pour les lycées, centres de formation et universités, les établissements les plus proches sont situés à Amiens et Flixecourt.



PLUi Ouest-Amiens

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES



Légende

-  Limites communales
-  Limites territoire Ouest-Amiens
-  Ecoles maternelles et/ou primaires
-  Collèges
-  Lycées

0m 2 km



Source : IGN, BRGM
juillet 2018

2. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA PERSONNE

A. Equipements de santé

Du point de vue des établissements de santé type hôpitaux, cliniques, maternités, il n'y en a aucun sur le territoire Ouest-Amiens. Les plus proches sont à Amiens.

Toute spécialité confondue, 32 professionnels de la santé exercent en 2013 selon les données GEOCLIP. Le personnel médical sur le territoire Ouest-Amiens se répartit ainsi :

- 9 médecins généralistes (4 à Ailly-sur-Somme, 1 à La Chaussée-Tirancourt, 3 à Picquigny et 1 à Saint-Sauveur). Ce chiffre est en diminution, il y avait en 2011 13 médecins généralistes. La densité de médecins passe donc de 11,2 en 2011 à 7,7 en 2013. En comparaison à la densité sur le Grand Amiénois, celle du territoire Ouest-Amiens est faible : la densité de médecins pour 10 000 habitants sur le Grand Amiénois est de 12,4 en 2013. A l'échelle de la Somme, la densité de médecins pour 10 000 habitants est de 10,2.
- 2 chirurgiens-dentistes à Ailly-sur-Somme et Picquigny,
- 8 infirmiers (1 à Ailly-sur-Somme, 1 à Hangest-sur-Somme, 1 à Picquigny, 5 à Saint-Sauveur),
- 9 masseurs-kinésithérapeutes (4 à Ailly-sur-Somme et 5 à Picquigny),
- 1 podologue à Saint-Sauveur,
- 3 orthophonistes (2 à Ailly-sur-Somme et 1 à Breilly).

Amiens et Flixecourt sont les villes les plus proches où les habitants peuvent aller consulter des spécialistes.

Pour les services liés à la santé, 7 établissements sont recensés sur GEOCLIP :

- 4 pharmacies (2 à Ailly-sur-Somme, 1 à Picquigny, 1 à Saint-Sauveur),
- 3 services d'ambulances (1 à Ailly-sur-Somme, 1 à Crouy-Saint-Pierre, 1 à Picquigny),

B. Equipements liés à l'enfance et la jeunesse

Peu d'équipements à destination de la petite enfance sont disponibles. Une crèche et un centre d'accueil se trouvent à Ailly-sur-Somme. La crèche municipale d'Ailly-sur-Somme peut accueillir jusqu'à 38 enfants de 2 mois à 6 ans. Les assistantes maternelles sont aujourd'hui réparties sur le territoire, mais l'offre est aujourd'hui dispersée et il n'y a pas de réseau et de mutualisation à l'échelle intercommunale.

Les communes disposant d'écoles maternelles et primaires proposent des plages d'accueil des enfants en début et fin de journée, ainsi qu'un service de cantine.

Les habitants du territoire Ouest-Amiens disposent de 8 accueils de loisirs sans hébergement et d'un centre d'animation jeunesse. Les 8 ALSH sont à Ailly-sur-Somme, Belloy-sur-Somme, Breilly, la Chaussée-Tirancourt, Fourdrinoy, Hangest-sur-Somme, Picquigny et Saint Sauveur. Le centre d'animation jeunesse est situé à Picquigny et accueille les adolescents de 13 à 18 ans, afin de leur proposer des activités.

Il y a aussi un centre d'hébergement pour enfants handicapés à Ailly-sur-Somme.

C. Equipements à destination des personnes âgées

Les équipements à destination des personnes âgées sont aussi peu nombreux. Quelques communes disposent de centres ou d'associations du 3^e âge.

Un déficit en matière d'équipement d'accueil et de services à domicile pour les personnes âgées a été identifié dans le projet de territoire Ouest-Amiens.

Un établissement spécialisé est situé à Picquigny. Il s'agit d'un EHPAD pouvant accueillir 83 personnes.

Les services disponibles pour les personnes âgées sur le territoire Ouest-Amiens sont : des services d'aide à la personne à Picquigny, ainsi qu'un service à domicile pour personnes âgées dépendantes à Hangest-sur-Somme (ANTARES).

La prise en compte du vieillissement de la population est un enjeu majeur, tant en matière d'hébergement et de maintien à domicile qu'en termes d'animation et de services.

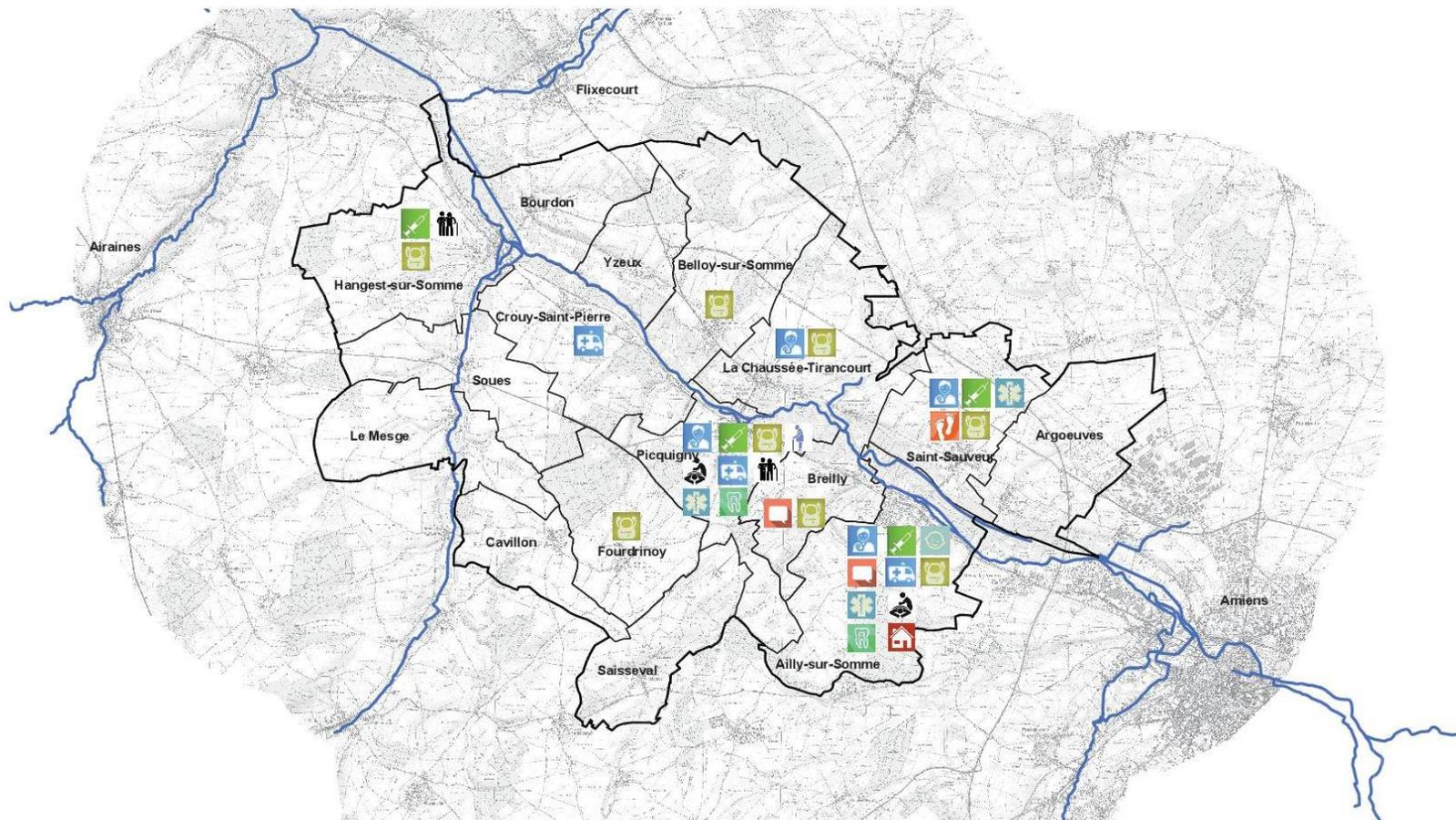
Un plan départemental relatif aux personnes âgées a été mis en place dans le cadre du « Bien vieillir », afin d'améliorer la prise en charge des personnes dépendantes.

D. Services à la personne

Un foyer de vie pour adultes handicapés est à Belloy-sur-Somme.

L'Association d'Aides aux Mères de Famille basée à Picquigny vient en aide à environ 300 foyers de l'ancienne CCOA. Son objectif est de répondre aux besoins des familles en matière d'aide à la vie quotidienne, notamment en termes d'accompagnement des personnes âgées et malades. Les interventions de cette association sont faites dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) et suivant les caisses de retraite entre autre.

D'autres équipements à destination des particuliers sont répartis de façon inégale sur toutes les communes (à savoir : services publics, services généraux tels que les banques/la poste, services automobiles, artisanat du bâtiment et autres services à la population comme salon de coiffure/restaurant).



Légende

- Limites communales
- Limites territoire Ouest-Amiens
- Réseau hydrographique

Santé

- Médecins généralistes
- Dentistes
- Orthophonistes
- Infirmiers

- Kinésithérapeutes
- Podologues
- Ambulances
- Pharmacies

Enfance

- Crèche
- ALSH
- Centre d'hébergement pour enfants handicapés

Personnes âgées

- Aides à domicile
- EPHAD

0m 2 km



Source : IGN, Geoclip
Juillet 2018

3. LES EQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS

Le territoire Ouest-Amiens a relancé en 2012 le projet d'aménagement du parc de loisirs de la Catiche datant de la fin des années 1990 mais abandonné faute de moyens. Le projet est de faire de ce lieu un véritable centre de sports et de loisirs : canoë kayak, salle de judo, parc public, parcours d'eaux vives, ... Aujourd'hui, le projet est plus modeste et doit permettre la création d'une base de canoë kayak et un centre d'animation jeunesse. Les objectifs de ce projet sont de développer des activités sportives et de loisirs, de développer l'attractivité touristique et de développer l'attractivité du territoire.

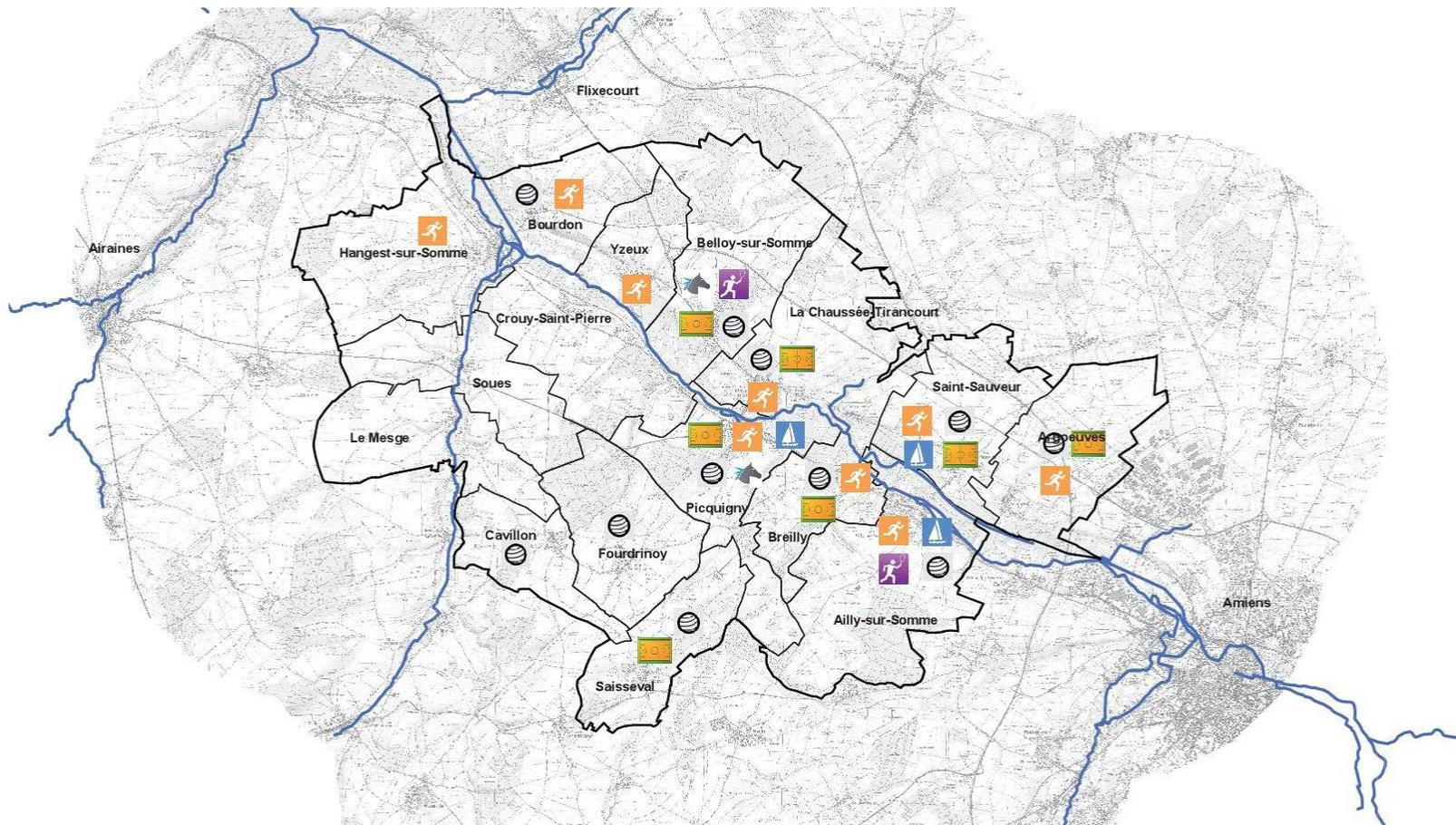
D'après les données GEOCLIP de 2013, le territoire compte 70 équipements dédiés au sport et au loisir.

La répartition se fait de manière inégale sur le territoire, les communes à l'ouest disposant moins d'infrastructures que celles de l'est :

- 3 communes en sont dépourvues, à savoir Crouy-Saint-Pierre, Le Mesge et Soues
- Cavillon et Fourdrinoy disposent simplement d'un boulodrome
- Hangest-sur-Somme et Yzeux ont un unique terrain de sport

Ainsi, au vu de la carte suivante, les équipements dédiés au sport et au loisir sont essentiellement situés sur la partie Est du territoire. Les équipements les plus nombreux sont les boulodromes, les terrains de sports et les salles de sports. Il y a aussi 2 centres équestres et 3 bases nautiques.

Si le territoire peut parfois souffrir d'un manque de diversité des équipements dédiés au sport et aux loisirs, il bénéficie de la proximité d'Amiens, qui offre des équipements plus variés : des piscines, une patinoire, un stade d'athlétisme...



Légende

- Limites communales
- Limites territoire Ouest-Amiens
- Réseau hydrographique

- Boulodromes
- Terrains de sport
- Terrains de tennis

- Salles de sport
- Bases nautiques
- Centres équestres

0m 2 km



Source : IGN, Geoclip
Juillet 2018

4. LES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations participent au dynamisme du territoire et y favorisent la cohésion sociale. Selon les sites internet des communes, ce sont en effet plus de 150 associations réparties sur le territoire qui œuvrent dans divers domaines (sport, culture, comité des fêtes, anciens combattants, parents d'élèves, chasse et pêche...).

5. L'OFFRE COMMERCIALE

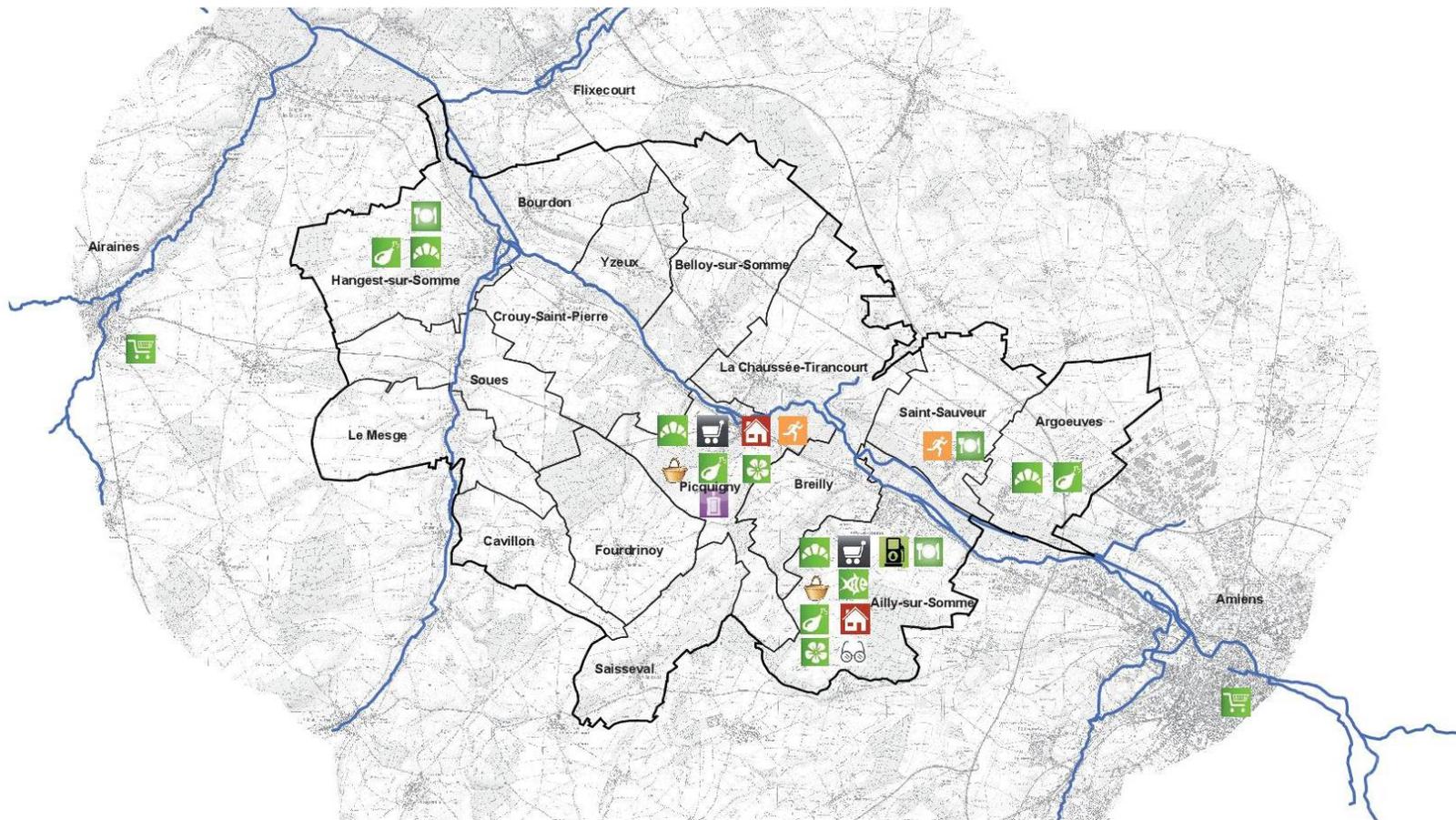
D'après les données GEOCLIP 2013, 28 équipements commerciaux sont comptabilisés :

- 2 supermarchés à Ailly-sur-Somme et à Picquigny
- 7 boulangeries (2 à Argoeuves, 2 à Ailly-sur-Somme, 2 à Picquigny, et 1 à Hangest-sur-Somme)
- 2 superette/épicerie à Ailly-sur-Somme et Picquigny
- 4 boucheries (à Ailly-sur-Somme, Argoeuves, Hangest-sur-Somme et Picquigny)
- 1 poissonnerie à Ailly-sur-Somme
- 2 magasins « pour la maison » à Ailly-sur-Somme et Picquigny
- 2 fleuristes à Ailly-sur-Somme et à Picquigny
- 3 magasins de sports (2 à Saint-Sauveur et 1 à Picquigny)
- 1 parfumerie à Picquigny
- 1 station-service à Ailly-sur-Somme
- 1 opticien à Ailly-sur-Somme

Les hypermarchés les plus proches et les grandes surfaces spécialisées (type magasins de bricolage) se trouvent à Amiens et Airaines. Amiens reste le pôle majeur pour les commerces autres qu'alimentaires (librairie, magasins de vêtements, etc. ...)

Comme le montre la carte suivante, Ailly-sur-Somme et Picquigny sont les deux communes disposant du plus important nombre de commerces. Il y a un déséquilibre territorial quant à la répartition des commerces, puisque 12 communes n'en ont pas. **Des projets pour redynamiser la vie commerciale sont à l'étude aujourd'hui sur certaines communes : Saint-Sauveur, La Chaussée Tirancourt, ...**

Des marchés ont lieu sur 5 communes, une ou plusieurs fois par semaine : Ailly-sur-Somme (samedi), Belloy-sur-Somme (lundi et jeudi), Fourdrinoy (mercredi), Picquigny (dimanche) et Saint-Sauveur (jeudi).



Légende

— Limites communales	Supermarchés	Poissonneries	Fleuristes	Parfumerie	Restaurant
— Limites territoire Ouest-Amiens	Superettes/Epiceries	Boucheries	Opticiens	Station service	
— Réseau hydrographique	Boulangeries	Pour la maison	Magasins de sport	Hypermarchés	

0m 2 km Source : IGN, Geoclip Juillet 2018

Au vu des cartographies précédentes, et de la localisation des services, des équipements et des commerces, la partie est du territoire apparaît comme celle la plus attractive, tournée vers l'agglomération Amiénoise. On observe une délimitation à l'ouest de Picquigny et Belloy-sur-Somme, marquant ainsi une frontière entre les deux parties du territoire.

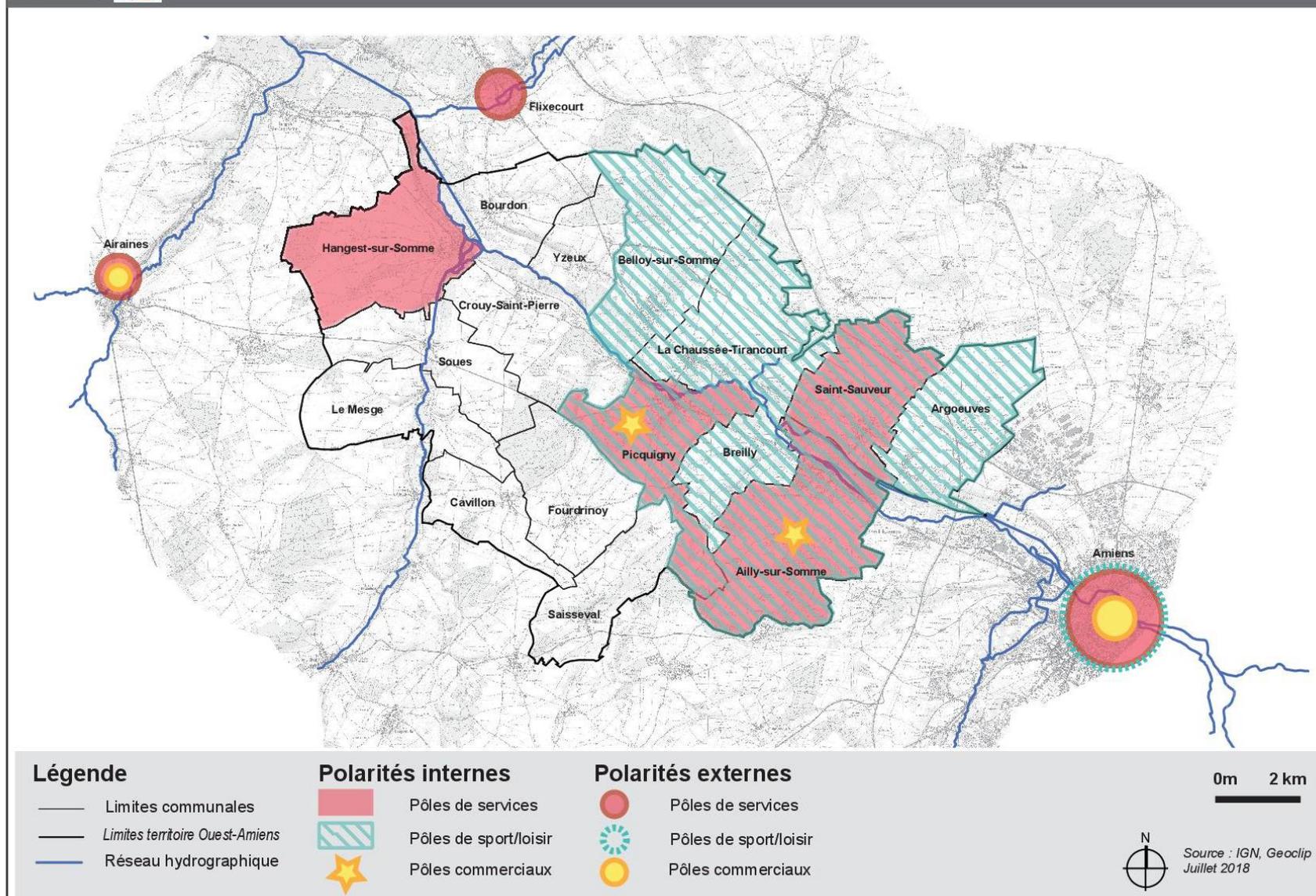
Ailly-sur-Somme et Picquigny, en plus d'être les deux bourgs les plus peuplés, sont deux pôles, à la fois de proximité pour les habitants puisqu'ils offrent des services quotidiens (supermarchés, médecins, ...), mais ils sont aussi une porte sur le territoire, grâce aux équipements sportifs et de loisirs.

Il y a une très forte relation entre la partie est, tournée d'avantage vers Amiens, et qui dispose plus facilement des avantages de celle-ci. Les habitants ont donc la possibilité d'aller étudier à Amiens (collège, lycée, études supérieures, ...), mais aussi d'y trouver une offre commerciale plus variée (hypermarchés, magasins spécialisés, ...) et une offre sportive et culturelle diversifiée (piscines, patinoire, cinémas, théâtre...).

L'agglomération amiénoise peut donc être considérée comme un pôle supérieur au regard du panel de services qu'elle offre aux habitants du territoire Ouest-Amiens.

A l'inverse, la partie ouest, hormis Hangest-sur-Somme, n'est pas un secteur polarisant : des communes comme Le Mesge, Soues ou Cavillon n'ont aucun équipement scolaire, commercial, de service ou de loisir.

Les habitants peuvent aussi bénéficier des services et des équipements disponibles à Airaines et Flixecourt qui peuvent être considérés comme des pôles intermédiaires pour les habitants du territoire Ouest-Amiens.



6. L'ACCES A INTERNET ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

En 2010, 66% des ménages de l'ancienne CCOA disposent d'une connexion à internet chez eux. Ce taux est supérieur à celui du Grand Amiénois (63%).

Depuis 2010, le territoire Ouest-Amiens est adhérent au Syndicat Mixte Somme Numérique, dont l'objectif est l'établissement et l'exploitation des infrastructures et des réseaux de communication électroniques. De même, la mise en place du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) fait partie des objectifs définis.

La fibre optique est en cours d'installation afin de remplacer à terme les infrastructures de communication actuellement en cuivre en cours de saturation.

7. LES EQUIPEMENTS DIVERS

A. La déchetterie intercommunale

Le territoire Ouest-Amiens dispose d'une déchetterie intercommunale à La Chaussée Tirancourt depuis le 24 mai 2012. La superficie de l'installation est 8 000m², la zone d'exploitation est de 3 200m²

B. Les équipements communaux

Quelques communes disposent de salles des fêtes communales permettant d'organiser des événements de temps en temps. De même, le constat a été fait dans le projet de territoire que l'accessibilité des bâtiments publics n'est pas globalement garantie, et qu'il y a un réel retard en la matière.

C. Le réseau de bibliothèques

Un réseau de bibliothèques a été mis en place afin de promouvoir la littérature et de permettre à tous les habitants d'y avoir un accès facilité. La bibliothèque « chef de file » est celle d'Ailly-sur-Somme. Les communes disposant de ce dispositif sont : Ailly-sur-Somme, Argoeuves, Hangest-sur-Somme, Belloy-sur-Somme, Bourdon, Breilly, Cavillon, La Chaussée-Tirancourt, Picquigny, Saint-Sauveur et Soues.

D. L'éclairage public

La remise en état de l'éclairage public est un point important souligné dans le projet de territoire. En effet, il est obsolète et énergivore. Ainsi la réfection du réseau doit donc répondre à des enjeux environnementaux, économiques et à des questions de sécurisation des déplacements nocturnes.